



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Tensions sur le marché de l'emploi

Question au Gouvernement n° 4544

Texte de la question

TENSIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

M. le président. La parole est à M. Philippe Vigier.

M. Philippe Vigier. Je tiens tout d'abord, au nom du groupe Démocrates, à adresser au Premier ministre nos vœux de prompt rétablissement. *(De nombreux députés interpellent l'orateur : « Portez le masque ! » - M. Philippe Vigier revêt un masque chirurgical.)*

Madame la ministre du travail, nous vivons un paradoxe. Cette France est celle de la croissance – un taux de 6,5 % est attendu pour 2021, il sera peut-être supérieur – et nous sommes très largement devant les autres pays européens. Pourtant, 1 million d'emplois sont disponibles alors qu'il faut accompagner cette croissance, c'est totalement incompréhensible.

Par ailleurs, nous comptons également plus de 5 millions de chômeurs. Il faut enfin trouver les voies et les moyens pour être plus efficaces. Vous allez me répondre que nous avons réformé l'assurance chômage en rétablissant la durée d'affiliation minimale à six mois au lieu de quatre. Des indicateurs ont-ils été prévus, et quand la représentation nationale saura si ce dispositif est efficace et si vous comptez le renforcer ?

Est-il normal que dans cette France, le titulaire d'un contrat à durée déterminée à qui l'on propose un contrat à durée indéterminée au même niveau de rémunération puisse bénéficier de l'indemnisation chômage s'il refuse cette offre ? Nous ne pouvons pas continuer ainsi.

Est-il normal qu'une personne à laquelle on propose trois emplois dans le même périmètre, avec le même niveau de qualification et de rémunération, puisse les refuser et bénéficier d'une indemnisation chômage ?

Madame la ministre, êtes-vous prête, avec les entreprises et les partenaires sociaux, à faire en sorte que dans les territoires, une initiative nouvelle soit lancée tendant à former les chômeurs directement dans les entreprises ? Je ne parle pas d'alternance ni d'apprentissage, mais de formation *in situ* dans les entreprises. Il faut prendre ce chemin car nous ne pouvons continuer avec 1 million d'emplois non pourvus. (Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Merci pour votre question qui me donne l'occasion d'évoquer notre action inédite en faveur du travail et de l'emploi.

M. David Habib. C'est vous qui l'avez écrite !

Mme Élisabeth Borne, ministre. Je précise que le chiffre de 6 millions d'inscrits à Pôle emploi recouvre des réalités très différentes et prend en compte des personnes qui travaillent de façon régulière, y compris 700 000 qui travaillent à temps plein. De fait, 3,5 millions de demandeurs d'emploi n'ont aucune activité et personne ne peut se satisfaire d'un tel chiffre alors que notre pays connaît une reprise très dynamique et que de nombreuses entreprises cherchent à recruter.

C'est pourquoi nous agissons sur tous les plans. La réforme de l'assurance chômage vise à encourager le travail et entrera en vigueur, y compris les clauses soumises à retour à meilleure fortune, à partir du 1er décembre. Cette réforme vise à ce que le travail paie plus que le chômage.

Par ailleurs, depuis le début du quinquennat, nous investissons de manière inédite dans la formation avec le plan d'investissement dans les compétences, d'un montant total de 15 milliards d'euros.

La fin du mois de septembre, nous avons annoncé avec le Premier ministre un plan supplémentaire, d'un montant de 1,4 milliard, pour réduire les tensions de recrutement. Il vise précisément à permettre aux entreprises de former sur mesure les demandeurs d'emploi. Ce plan cible aussi les demandeurs d'emploi de longue durée, que j'ai demandé à Pôle emploi de contacter un par un d'ici à la fin de l'année. Enfin, le Président de la République a évoqué le renforcement du contrôle pour s'assurer que chaque demandeur recherche activement un emploi.

Toutes ces actions commencent à porter leurs fruits. Entre mai et septembre, 370 000 demandeurs d'emploi de catégorie A, c'est-à-dire sans activité, ont retrouvé un emploi. Et la part des Français qui ont un travail est au plus haut depuis 1975. Je peux vous l'assurer, nous sommes déterminés à répondre aux besoins de recrutement des entreprises et à permettre à chaque demandeur d'emploi de retrouver un travail.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vigier](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (4^e circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4544

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 novembre 2021](#)